

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

9519 - la vraie croyance aux livres

question

Que signifie la croyance aux livres ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La croyance aux livres comporte quatre aspects.

Le premier consiste à croire résolument que tous les livres sont révélés par Allah et qu'ils constituent la vraie parole d'Allah. Une partie de cette parole a été entendue du Très Haut à travers un voile mais sans l'entremise de l'ange ; une autre partie a été transmise par l'ange au messenger ; une troisième partie a été écrite par la main du Très Haut. C'est pourquoi le Très Haut dit : *Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès. (Coran, 42 : 51) et : Et Nous écrivîmes pour lui, sur les tablettes, une exhortation concernant toute chose, et un exposé détaillé de toute chose. (Coran, 7 : 145).*

Le deuxième porte sur les livres mentionnés exhaustivement par Allah. Car il faut croire aux livres indiqués précisément dans le Coran. Il s'agit du Coran, de la Thora, des Evangiles, des Psaumes,

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

des Feuilles d'Abraham et Moïse.

Il faut croire également à ce qui a été mentionné de façon sommaire. A cet égard, nous disons ce qu'Allah et Son Messager nous ont donné l'ordre de dire : **Appelle donc (les gens) à cela; reste droit comme il t' a été commandé; ne suis pas leurs passions; et dis: "Je crois en tout ce qu' Allah a fait descendre comme Livre, et il m' a été commandé d' être équitable entre vous. Allah est notre Seigneur et votre Seigneur. □ nous nos œuvres et à vous vos œuvres. Aucun argument (ne peut trancher) entre nous et vous. Allah nous regroupera tous. Et vers Lui est la destination".** (Coran, 42 : 15).

Le troisième aspect consiste à croire les informations authentiques qu'ils véhiculent comme celles données par le Coran et les livres antérieurs qui ont échappé à l'altération.

Le quatrième consiste à croire qu'Allah a révélé le Coran pour qu'il juge les autres livres dans le sens de leur confirmation. C'est dans ce sens que le Très Haut : **Et sur toi (Mouhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui.** (Coran, 5 : 48).

Les exégètes disent que le terme **mouhayminan** signifie source de confiance, témoin pour les livres antérieurs qu'il confirme. C'est-à-dire qu'il informe de ce qu'ils contiennent de vrai et exclut les altérations, les modifications et les manipulations qu'ils ont subies. Il juge cette dernière partie abrogée et il les annule ;qu'il s'agisse de dispositions antérieures, de résolutions ou de l'établissement de nouvelles dispositions. C'est pourquoi les adeptes des livres antérieurs, qui leur étaient restés fidèles, se soumettent au Coran. C'est dans ce sens que le Très Haut, le Béni a dit : **Ceux à qui, avant lui (le Coran), Nous avons apporté le Livre, y croient. Et quand on le leur récite, ils disent: "Nous y croyons. Ceci est bien la vérité émanant de notre Seigneur. Déjà avant son arrivée, nous étions Soumis".** (Coran, 28 : 52-53).

Tous les membres de la Umma doivent suivre le Coran intérieurement et extérieurement (en privé

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

comme en public) ; ils doivent s'y accrocher et l'appliquer conformément à la parole du Très Haut :

Et voici un Livre (le Coran) béni que Nous avons fait descendre - suivez- le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde - (Coran, 6 : 155).

S'accrocher au Livre et l'appliquer signifient accepter comme licite ce qu'il a déclaré comme tel et comme illicite ce qu'il a jugé comme tel. Cela signifie encore l'exécution de ses ordres, l'abandon de ces interdits, la méditation sur ses exemples, l'apprentissage des leçons qu'impliquent ces récits, l'apprentissage de sa partie sans équivoque, l'acceptation résignée de ses parties ambiguës, le respect des limites qu'ils a tracées, s'employer à le défendre, s'adonner à sa mémorisation, à la réflexion sur ses versets, à la célébration de la nuit par sa lecture, à en prendre soin dans le plein sens du terme et à y appeler les gens en connaissance de cause. Cette croyance produit de grands fruits dont les plus importants sont les suivants :

1/ Connaître le soin dont Allah entoure Ses serviteurs et qui se manifeste à travers la révélation d'un livre pour chaque peuple afin de les guider.

2/ Connaître la sagesse qui fait que le Très Haut a établi pour chaque peuple une législation qui correspond à leurs conditions (de vie). C'est pourquoi le Très Haut a dit : **A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre.** (Coran, 5 :48).

3/ Acquitter le devoir de reconnaissance qui justifie ce grand bienfait

4/ Connaître l'importance de s'occuper du Coran incommensurable, occupation qui consiste à le lire, à le méditer et chercher à le comprendre et à l'appliquer. Allah le sait mieux.

Voir Alaam as-Sunna al-Manshura, 90-93 et Sharh al-Usoul ath-Thalatha par Cheikh Ibn Outhaymine, 91-92).